

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

*Séance publique du 19 juillet 2019*

Présents :

Avec voix délibérative : *Goffin Philippe, Député- Bourgmestre, Président*

*Materne Alain, El Mokhtari Yakhlef, Fombeur Myriam, Echevins*

*Brillon Jean-François, Ory Vinciane, Léonard Hervé, Warnotte Nicolas, Vandershelden Catherine, Suchy*

*Annelise, ~~Squelin Benoit~~, Corbesier Joëlle, Boeker Jeannine.*

Conseillers communaux

*Vaes Viviane, Directrice générale ff*

LE CONSEIL COMMUNAL,

**CCATM : Renouvellement de la composition – Désignation des membres – Règlement d'Ordre Intérieur**

Vu le Code du développement territorial (CoDT) et plus spécialement ses articles D.I.7 à D.I.10 et R.I.10-1 à R.I.10-5 relatifs à la Commission consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) ;

Vu la décision du Conseil communal du 27 mai 2019 décidant du renouvellement de la composition de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité ;

Vu la décision du Conseil communal du 28 janvier 2019 désignant Monsieur Alex DEBIEVRE en tant que président de la CCATM;

Considérant le courrier de Monsieur Alex DEBIEVRE du 18 juillet 2019 informant le Conseil de sa volonté de ne plus siéger à la CCATM pour raison de santé ;

Attendu qu'il y a lieu de le remplacer ;

Considérant la candidature de Monsieur Henri VANHAEREN ;

Sur proposition du Collège communal ;

DÉCIDE:

Vu l'article 42 du règlement d'ordre intérieur - VOTES	Oui	Non	Abstentions
GOFFIN Philippe	X		
EL MOKHTARI Yakhlef	X		
MATERNE Alain	X		
BRILLON Jean-François	X		
ORY Vinciane	x		
TOMBEUR Myriam			
LEONARD Hervé			
WARNOTTE Nicolas	X		
VANDERSCHULDEN Catherine			
SUCHY Annelise	X		
SQUELIN Benoit			
CORBESIER Joëlle	X		
BOEKER Jeannine	X		

Article 1er : De désigner Monsieur Henri VANHAEREN en tant que président de la CCATM

Article 2 : De désigner Monsieur Franck NIVARLET comme suppléant de Monsieur Eric MAKAL.

La Secrétaire,  
V. Vaes

Par le Conseil,

Le Président,  
Ph. Goffin

Pour extrait conforme,

La Directrice générale ff,



Le Député-Bourgmestre,